

**PROCÈS-VERBAL DE L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE DES MEMBRES**  
**Avocats sans frontières Canada (la « corporation » ou « ASF »)**

Vidéoconférence Zoom  
 Le mercredi 30 septembre 2020 à 12h

**Présents :**

Alain	Véronique	Contreras	Camila	Greco	Morgane
Amuli	Nadine	Côté	Luc	Hernandez	Erika
Angers	Stelsie	Cristea	Delia	Hernandez	Claudia Marcela
Antoine	Roudy	Dallaire	Annie	Hossou	Glory
Antoine-Bellamy	Medjine	Dania	Wilfredo	Hourani	Olivia
Arbour	Caroline	Danne	Anaïs	Huaca	Hernando
Aronne	Gina	Del	Ana	Huchet	Laura
Asani Mutentu	Hur	Denerville-St Louis	Marie Lissa	Imbleau	Martin
Auciel	Rigaud	Desir	Yawedson	Janvier	Marie-Hélène
Audet-Boucher	Emmanuelle	Diakité	Cheick	Jean-Louis	Lovely
Babba ismaila	Ismaila	Doré	Johanne	Jeanty	Michel
Baby	Abdoul Mounir	Doucoure	Abdoulaye	Josselin	Joseph Rénaud
Balde	Fabi	Doumbia	Issa	Jules	Romulus
Barahona	Arlette	Drouin	Charlotte	Kakene	Ben
Baudoin	Olympe	Dupas	Gonzague	Kambale	Godefroy sibomana emmanuel
Baz	Miguel	Duvert	Lynn	kamonyo	
Beaulieu-Lavoie	Florence	Elusma	Kelindra	Kanu Nzuzi	Chelsea
Benadda	Inès	Esfandiari	Taara	Kettle	Shodona
Bertrand	Catherine	Filip	Christian	Koita	Amadou
Bilodeau	Anne-Marie	Florvilus	Patrice	Lafontaine	Fannie
Blouin-Lessard	Jade	Fofana	Lacina	Lapointe	Anne-Sophie
Bocoum	Mariam	Fortin	Julie Anne	Laurent	Guinel
Bolduc	Christian	Foucher	Pierre	Lavoie	Martine
Bonin	Jean François	Gagnon	Danielle	Lefebvre	Antoine
Bossou	Rose	Gahimbare	Erica	Legros	Roubens
Boujallabia	Latifa	Garavito	Natalia	Lemieux	Madeleine
Brazeau Houle	Celeste	García Flores	Evel Carolina	Lemieux	Alex
Brun	Pierre	Gaudet	Denis	Lesperance	Janine
Cadet	Jean Robert	Gaudreault	Hélène	Li	Zoe
Camacho	Nicole	ghelamallah	Fouad	Lopez	Maria
Charbonneau	Diane	Girard	Marie-Audrey	Macario	Teresa
Charles	Toussaint	Glusac	Sasa	Machado Maturana	Alejandra Altagrace
Chichery	Justine	Godbout	Kim	Maignan	Michèle
Ciafre	Flavia	Gomes	Fernanda	Martineau	Isabelle
Claveau	Catherine	Goncalves	Claudia	Mathieu	Jean Berthony
Cloutier	Arnaud	González	Nicole	Matubuana Nsimba	Bibiche
Comeau	Geneviève	Gorman	Richard	Maysonnave	Christian
Comtois	Gabrielle	Goubau	Dominique		

Mbuya	Faustin	Pierre	Fernand	Surprenant	Paul
Mompontet	Marion	Pierre	Sandy	Sutherland	Gary
Moncy	Elizabeth	Pocco	Luz	Talhouët	Marie-Alix
Moreau	Ralph Henry	Renaud	Amandine	Theriahult	Bruno
Moreno-Parada	Nelly	Reyes	Gina Larissa	Thiboutot	Martin
Morin	Gabriel	Rivest	François	Tomaras	Ermioni
Muslemani	Rahija	Romero	Laura	Tremblay	Philippe
Nduwayo	Innocent	Rouat	Pierrick	Tremblay	Lise
Neron	Robert	Saint-Martin	Gabrielle	Tshisuaka	Patrick
Niankilé	Drissa	Sangaré	Salif	Uzan	Raphael
Nkulu	Olivier	Savard	Catherine	Vargas	Ricardo
Nononsi	Aristide	Saye	Wagousserou	Vargas Villabona	Estefania
Ntumba Kakolo	Aimé	Senou	Marietou	Vergara	Gabriel
Ogier	Pauline	Simard	Marie-Josée	Waechter	Camille
Ortega Pardo de Figueroa	Carlos Javier	Simard	Emilie	White	Julie
Osorto Velasquez	Sindy Sirey	Soucy	Maxime	Wlosinska	Ewa
Paillant	Stepherly	St-Arnaud	Anouk	Yalcoue	Ismaila
Paquette	Murielle	Stein	Alan	Nononsi	Aristide
Parizeau	Sarah-Lizabeth	St-Jacques	Justine	Lopez	Claudia
Petillon	Isabelle	Stomboli	Antoine	Valderas	Lucas
Pierre	Gael	Sullivan	Érick	Fotso	Appolinaire
	Enock				

## **1. Ordre du jour**

Miguel Baz souhaite la bienvenue aux membres présents.

Il fait lecture de l'ordre du jour de la réunion transmis avec l'avis de convocation daté de septembre 2020.

## **2. Président et secrétaire d'assemblée**

**IL EST RÉSOLU** d'élire Miguel Baz à titre de président et Pascal Paradis à titre de secrétaire.

## **3. Adoption du procès-verbal de la dernière assemblée**

**IL EST RÉSOLU** d'adopter le procès-verbal de l'assemblée des membres du 11 décembre 2019.

## **4. États financiers audités**

Pascal Paradis présente les états financiers audités approuvés par le conseil d'administration 2019-2020. L'audit externe pour l'année fiscale du 1<sup>er</sup> avril 2019 au 31 mars 2020 a été effectué par le cabinet Mallette.

Le rapport, rendu conformément aux règles comptables généralement reconnues au Canada, est émis sans réserve.

Pascal Paradis effectue un survol des produits, charges et actifs nets de même que du bilan, et en fait ressortir les faits saillants. Le résultat est un excédent des produits sur les charges qui a été affecté au fonds de prévoyance.

## **5. Nomination des auditeurs**

Miguel Baz propose à l'assemblée d'adopter une résolution permettant au conseil d'administration de décider qui seront les auditeurs des prochains états financiers, notamment en vue d'obtenir la meilleure offre de services au meilleur tarif.

### **IL EST RÉSOLU :**

- de faire auditer les états financiers 2020-2021 de la corporation; et
- de laisser au conseil d'administration la discrétion de choisir le cabinet comptable indépendant qui procédera à l'audit des états financiers 2020-2021 de la corporation.

## **6. Élection des administrateurs**

Miguel Baz rappelle que la procédure de mise en candidature pour les postes d'administrateur est régie par l'*Avis relatif à l'élection des administrateurs* transmis à tous les membres de la corporation et publié sur son site Internet. Il informe l'assemblée qu'au 20 septembre 2020 à 17h00, neuf candidatures ont été reçues pour l'élection des membres du conseil d'administration de la corporation pour l'année 2019-2020.

Miguel Baz remercie Me Jean François Bonin, administrateur sortant après dix ans à ce poste. Il nomme ensuite chacune des personnes qui ont posé leur candidature : Miguel Baz, Pierre Brun, Luc Côté, Delia Cristea, Martin Imbleau, Fannie Lafontaine, Madeleine Lemieux, Lise Tremblay et Julie White.

En l'absence d'autres candidatures, Miguel Baz, Pierre Brun, Luc Côté, Delia Cristea, Martin Imbleau, Fannie Lafontaine, Madeleine Lemieux, Lise Tremblay et Julie White sont **DÉCLARÉS ÉLUS** administratrices et administrateurs de la corporation.

## **7. Rapport annuel**

Pascal Paradis présente le rapport annuel 2019-2020 ainsi que le *Dossier spécial sur l'accès à la justice en temps de pandémie* disponibles sur Internet.

**8. Dialogue avec les chefs de mission**

Pascal Paradis mène un dialogue avec les chefs de mission d'ASFC Appolinaire Fotso (Haïti), Aristide Nononsi (Mali), Stelsie Angers Colombie), Claudia López (Guatemala) et Lucas Valderas (Honduras), sur l'actualité des pays où intervient l'organisation et les résultats obtenus. Il conclut en mettant en exergue les bonnes pratiques à partager et les perspectives d'avenir.

Une période de questions et d'échange avec le public s'ensuit.

**9. Levée de l'assemblée**

L'assemblée est levée à 13h30.

Pascal Paradis  
Secrétaire de l'assemblée

PROJET